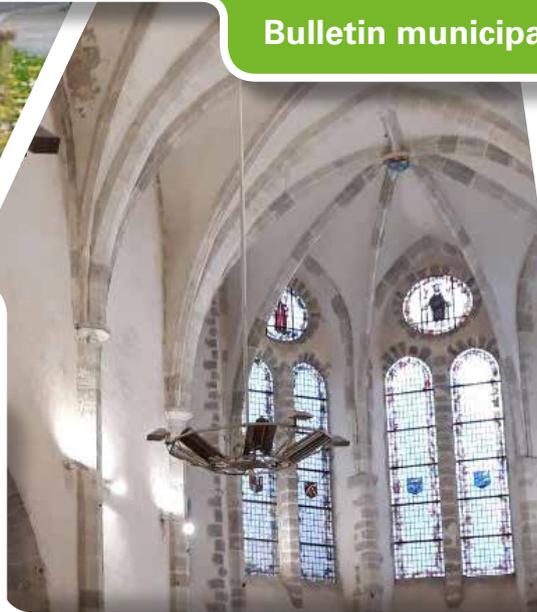


# Chilleurs info



Bulletin municipal DÉCEMBRE 2019 - n°73



## Sommaire

### Portrait

### Informations Générales

Nouveaux horaires de la Mairie

Rentrée des classes 2020/2021

Nouvelle entreprise

Le passage des encombrants

MARPA

La rubrique du jardinier

Un nouveau véhicule au Centre de Secours

Recensement 2020

Hommage à Ali BOUTHY

L'histoire de notre village

Inscriptions sur les listes électorales

### Manifestations

Cérémonie du 11 novembre 2019

Cérémonie de la Saint Hubert

Conférence su Maurice GENEVOIX

### Extraits de conseil

Conseil du jeudi 12 septembre 2019

Conseil du jeudi 20 octobre 2019

### Travaux

Chauffage et éclairage de l'église

Inauguration du défibrillateur du gymnase

### Associations

ACAC bibliothèque

Amicale des Anciens

Anim'Ado

La Forestière

C.O.C Basket

C.O.C Eveil

C.O.C Foot

C.O.C Gymnastique Volontaire

C.O.C Handball

Familles Rurales

Le Relais

A.C.A.C Les amis des roses

Team'Mouv

Association paroissiale

## Le Mot du Maire

### Madame, Monsieur,

Madame, Monsieur,

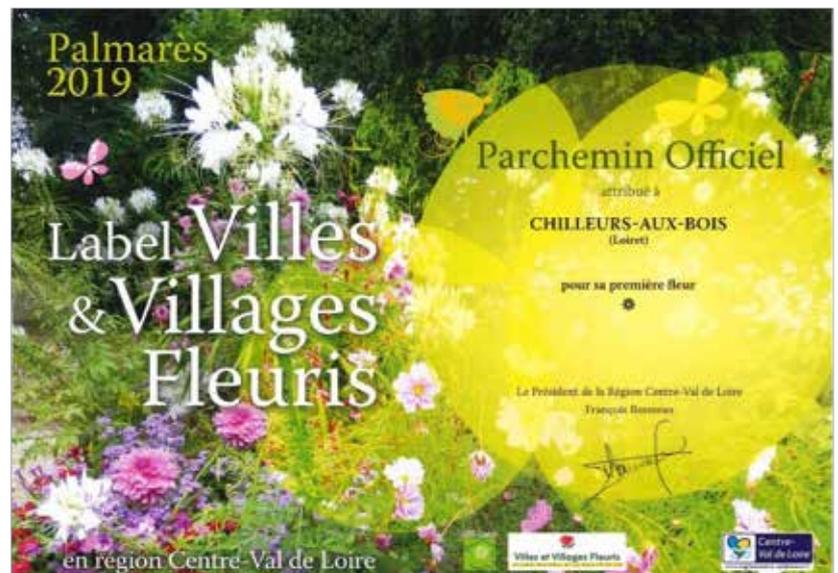
Les élections municipales ayant lieu en mars 2020, il n'y aura pas de mot du Maire dans ce numéro de Chilleurs INFO.

Pour ces mêmes raisons, il n'y aura pas

de Chilleurs INFO en février. Le prochain numéro sera ainsi diffusé en mai 2020.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous et tous mes meilleurs vœux pour 2020.

Gérard LEGRAND



## MAIRIE DE CHILLEURS-AUX-BOIS

**Bureaux ouverts** du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H,  
les mardis et vendredis de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 17 H  
et le samedi de 9 H à 12 H.

**Tél : 02.38.39.87.06** - Fax : 02.38.39.28.01 - Courriel: [mairie@chilleursauxbois.fr](mailto:mairie@chilleursauxbois.fr)

Site internet : [www.chilleurs-aux-bois.fr](http://www.chilleurs-aux-bois.fr) – Page Facebook : Mairie Chilleurs Aux Bois



**Villes et Villages Fleuris**

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

*Aurélié JEANNIN, conceptrice-rédactrice et écrivain, originaire de CHILLEURS-AUX-BOIS, vous emmène à la rencontre d'un ou d'une Chilleurois(e).*



## Dylan Loiseau

**Jeune pompier volontaire**

### L'honneur de servir

Combien de mystères sont impossibles à percer ? Où se trouve le Saint Graal ? Comment tombe-t-on amoureux ? Pourquoi ma copine Chloé parvient à manger sans grossir ? J'en vois un autre. Face à Dylan LOISEAU, j'ai la ferme intention de lever le voile sur ce qui fonde et motive l'altruisme. Comment, à 16 ans, peut-on avoir envie de s'engager en tant que pompier volontaire ? Envie de se mettre au service des autres, en donnant de son temps, de sa personne, en prenant des risques, alors même que les copains, la Play Station et les discothèques appellent ? Dylan LOISEAU a 20 ans. Il est pompier volontaire depuis 4 ans à la caserne de CHILLEURS-AUX-BOIS. Et il ne m'aidera pas à répondre à ces grandes questions. Parce qu'il y a chez lui quelque chose qui sonne comme une évidence. Rien qui relève de la transmission familiale, aucune marmite dans laquelle il serait tombé petit. Juste, les engins qui font briller ses yeux d'enfants. Et le désir de se rendre utile. Dylan ne voit rien d'autre à dire. « Je suis pompier volontaire parce que j'ai envie d'aider les gens, tout simplement. Aujourd'hui, quand je me lève chaque matin, je sais pourquoi je le fais. Je me sens utile. » Ce matin précisément, Dylan s'est levé à 4h30, parce qu'il commençait tôt dans l'entreprise où il est technicien en chimie à SERMAISES. Rien à voir avec les pompiers mais une façon de raconter cela comme si de rien n'était. « Je n'ai jamais songé à devenir pompier professionnel ; j'ai un temps ambitionné d'entrer dans l'Armée pour devenir équipier fusilier de l'air. Mais on m'a proposé un CDI et j'ai préféré accepter. Les pompiers, c'est une passion pour moi. »

Lorsqu'il rejoint la caserne chilleuroise, Dylan est en classe de Seconde. Il n'a pas le permis mais n'en a pas besoin pour savoir qu'il veut aider les Autres. Prouver par l'exemple que l'on peut être jeune et penser à autre chose que sa télé. « Je me souviens du jour où j'ai reçu mon paquetage au SDIS de FLEURY. Pantalon, veste, casque... C'est un grand moment. » Un grand moment aussi, sa première intervention ? « Oui, je me souviens de ma première intervention, pour un feu de voiture. Mais toutes sont importantes, toutes méritent que l'on s'en souvienne. » Sauf peut-être les plus dures, dont Dylan ne parle pas. Son visage s'assombrit lorsqu'il pense à des secours ou des incendies

qui créent des drames durs à encaisser. Les pompiers de Chilleurs assurent en moyenne 150 interventions par an. 85 % concernent des secours à victimes : accidents de la route, relevage de personnes, malaises... 10 % concernent des incendies et 5 %, des interventions diverses comme la sécurisation d'une zone publique avant qu'un nid de guêpes soit enlevé. « Chaque cas est différent, parce que l'équipage est différent, le lieu est différent, le moment, le risque. Quand on part, on ne sait jamais vraiment ce qui nous attend. Cela suscite de l'adrénaline. De la peur aussi parfois. Heureusement, nous pouvons compter sur la force de l'équipe. Nous sommes là les uns pour les autres. C'est ce qui fait que lorsque je monte dans un de nos véhicules, je me sens bien. À ma place. »

Aux côtés des 16 autres pompiers volontaires de CHILLEURS, Dylan accorde une demi à une journée de son temps par semaine, selon le volume d'interventions. Manœuvres une fois par mois, relève le lundi soir, sport le mercredi soir, ménage à la caserne le dimanche soir. Inutile de compter le temps. Ni d'en faire des caisses avec la fierté. Dylan lui préfère l'humilité : « Je ne suis pas fier d'être pompier. J'en suis honoré. »

Dylan LOISEAU est aussi membre fondateur de l'association de jeunes « Team'Mouv » à CHILLEURS qui organise chaque année un videgrenier et un loto en plein air. Nouveautés en 2020 : une soirée paëlla et une bourse aux jouets.

Les pompiers de CHILLEURS recrutent des volontaires.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du chef de centre Fernando SILVA au 06.14.94.99.00 ou sur le site internet du SDIS 45.



## Nouveaux horaires de la Mairie

Pour répondre à votre demande, de nouveaux horaires d'ouverture de l'accueil au public viennent d'être instaurés :

- du lundi au vendredi, de 8 H 30 à 12 H,
- le samedi de 9 H à 12 H,
- les mardis et vendredis de 14 H à 17 H.

L'accueil téléphonique reste toujours disponible en dehors de ces horaires.

## Nouvelle entreprise

Une nouvelle entreprise vient de se créer, il s'agit de la SAS ROGER PERE ET FILS, qui est spécialisée dans les travaux forestiers, la fente de bois et la vente de bois de chauffage.

Vous pouvez prendre contact avec Christophe ROGER au 06.34.18.68.37.

Voici l'adresse postale : 9 rue de la Gervaise,  
45 170 CHILLEURS AUX BOIS

## Rentrée des classes 2020/2021

Votre enfant sera scolarisé pour la première fois dans l'une de nos 2 écoles (maternelle ou élémentaire) : nous vous remercions de bien vouloir prendre contact auprès du secrétariat de la Mairie pour effectuer son inscription.

## Le passage des encombrants

**aura lieu le 13 février 2020 sur notre Commune.**

Merci de déposer tous vos objets encombrants sur le trottoir devant votre domicile, la veille. Ne pas déposer de matériel non accepté par la société chargée de la collecte (pneus, ordinateurs, etc...)

Attention : les employés du SITOMAP nous informent, comme chaque année, qu'aucune vente de calendrier n'est organisée.

Si une personne essaie d'en vendre, il convient de prévenir au plus vite la Gendarmerie.

## MARPA

### Intervention du Groupe Associatif SIEL BLEU à la MARPA Les Charmilles

Le Groupe Associatif SIEL BLEU propose une activité à destination des seniors en partenariat avec la CARSAT, qui finance à hauteur de 50 % l'ensemble du programme. SIEL BLEU a développé un concept utilisant l'activité physique adaptée comme outil de prévention dans le but d'améliorer son capital santé et de recréer du lien social. SIEL BLEU propose des ateliers Equilibre afin de réduire le risque et l'impact des chutes chez les seniors. En effet, 35 % des personnes de plus de 65 ans chutent au moins une fois par an.

Alors peur de chuter ou de rechuter, des appréhensions pour marcher, se déplacer, les trottoirs deviennent une hantise... et c'est la vie quotidienne qui en pâtit et la confiance avec. Prévenir une chute c'est apprendre à mieux se déplacer, à s'asseoir et se lever en confiance, apprivoiser le sol, appréhender un obstacle, reconnaître un danger.

Une conférence a d'abord eu lieu le 12 septembre 2019 à la MARPA (ouverte aux seniors de l'extérieur) lors de laquelle le Coordinateur Départemental du Loiret, M. HENOUX, a pu sensibiliser les personnes présentes aux facteurs de risque de chute et aux solutions pour y pallier.

Puis à partir du 19 septembre, les résidents ont pu commencer la première des 20 séances de prévention des chutes. L'objectif des ateliers hebdomadaires est de permettre aux résidents d'adopter un comportement préventif. Pour cela, un intervenant (Adrien) diplômé d'une licence Bac+3 STAPS en activité physique adaptée et de santé assure un encadrement qualifié et de qualité. Les résidents sont partie prenante et assistent assidûment chaque semaine aux séances.



### Sortie festive du 4 octobre 2019

Pour le plus grand plaisir de 12 de nos résidents, accompagnés de Françoise et de la Directrice Delphine VILLENEUVE, une sortie a été organisée le 4 octobre dernier pour aller voir le 5ème Festival du Cirque de BEAUNE LA ROLANDE, à la séance scolaire de 10 h. Les résidents avaient des étoiles plein les yeux en voyant les tigres d'aussi près ! Puis un numéro de jongleurs, de trapézistes, de chevaux... de quoi ravir tous les spectateurs.

Nous avons ensuite déjeuné dans un restaurant de BEAUNE. Une excellente journée dont tous les résidents sont revenus enchantés.



# Le mot du jardinier



Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu cette année : **La Première Fleur**

## Petit rappel des critères pris en compte par le jury

Le label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal.

Sur le rapport du jury, nous avons obtenu le Label grâce (entre autres) aux points suivants :

- Bon document de présentation de la ville,
- Organisation d'un concours des maisons fleuries avec remise de prix,
- Signature de conventions avec les habitants pour l'entretien des rosiers plantés sur le domaine public,
- Patrimoine arboré remarquable et conséquent,
- Espace public soigné,
- Fleurissement saisonnier de bonne qualité,
- Arrêt de l'éclairage public la nuit,
- Enfouissement partiel des réseaux,
- Volonté politique d'amélioration de la qualité de vie des habitants.

**Ce Label récompense notre travail et nous en sommes fiers.**



## Ce que vous pouvez faire au jardin à cette saison

**Plantez, plantez, plantez arbres, arbustes (et rosiers bien évidemment) car c'est bien connu à la Sainte Catherine (mais pas que) tout bois prend racine.**

Plantez en racines nues sans crainte ce qui vous permettra de payer moins cher.

Étalez votre compost puis vos feuilles dans le jardin pour favoriser la vie du sol.

Lorsque les feuilles se décomposent, elles apportent des matières organiques qui nourrissent le sol. Elles abritent aussi une microfaune qui va contribuer à leur transformation ou participer à l'équilibre naturel du jardin. Toutes les feuilles conviennent, à condition qu'elles ne portent pas de traces de maladies (par précaution, refusez systématiquement celles des rosiers et des arbres fruitiers).

Elles évitent que le terrain soit nu en hiver et que le tassement du sol soit limité, ce qui va favoriser la vie microbienne. Cet apport naturel de matières organiques est riche en azote.

Les feuilles maintiennent le sol frais, elles limitent les écarts de températures entre le jour et la nuit en hiver. Elles réduisent enfin la pousse des mauvaises herbes.

Hivernez les plantes qui craignent le gel.

Donnez à manger aux oiseaux pour les aider à passer l'hiver (et surtout profiter du spectacle, regarder, écouter)

Faites des nichoirs et installez les.

Installez votre hôtel à insectes (orientation Sud, Sud Est à l'abri des grands vents)

Hivernez votre matériel et l'entretenir.

Fermez l'eau quand vous aurez fini de planter.

**Pas de repos pour le bon jardinier !!!**



On entend souvent dire :

*Mais qu'est-ce que vous faites en hiver ?*

**QUELQUES RÉPONSES POUR CETTE ANNÉE :**

**Nous allons :**

- planter de nouveaux massifs de rosiers sous convention devant les demeures des habitants qui en ont fait la demande,
- planter de nouveaux arbres côté nord,
- décorer la Commune pour Noël,
- tailler des arbres et récupérer le broyat pour pailler nos massifs,
- ramasser les feuilles, balayer, désherber un peu partout, et....
- créer de nouveaux massifs et décors à l'entrée Sud.

**Un grand Merci à M. MARQUES pour sa collaboration désintéressée qui va nous permettre d'avoir une belle entrée de bourg.**

**Vous voyez, il y a toujours quelque chose à faire au Service Espaces Verts et ce quelque soit la saison.**



## *Notre partenariat avec l'association*

### **LES AMIS DES ROSES**

L'association a prêté main forte aux services municipaux en plantant des bulbes et des vivaces dans les massifs de rosiers créés l'année dernière.

Celle-ci devrait également créer un massif cet hiver. Merci à la trentaine d'adhérents et longue vie à l'association.



## *Un nouveau véhicule au Centre de Secours*

Le Centre de secours des pompiers chilleurois a reçu récemment un nouveau véhicule tout terrain de 14 tonnes destiné à remplacer le précédent fourgon.

De type CCRM (Camion-Citerne Rural Moyen), ce nouvel équipement est plus moderne et polyvalent que le précédent, et permet notamment à nos soldats du feu d'intervenir sur les feux de champs.

Grâce aux différentes technologies embarquées, les Sapeurs-Pompiers pourront intervenir encore plus efficacement et dans de meilleures conditions. Ce nouveau matériel a été présenté aux élus le vendredi 15 novembre dernier.





# RECENSEMENT

de la population 2020

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE**

**DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020**

**Le recensement, c'est sûr : Vos informations personnelles sont protégées et**

**IL EST OBLIGATOIRE**

Les agents recenseurs disposent d'une carte officielle signée par le Maire.

- Le recensement de la population est gratuit. Les sites qui réclament de l'argent sont des sites frauduleux.
  - Les réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE, seule habilité à exploiter les questionnaires. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Durant cette période, 4 agents recenseurs vous informeront en vous précisant la date et l'heure de leur passage.

Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme 60 % des personnes recensées

Un agent recenseur, recruté par votre Mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE  
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE [WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR](http://WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR)**

**Nous vous présentons les 4 agents recenseurs qui vont effectuer le recensement de la population sur notre Commune en 2020.**

Ils démarreront le travail de reconnaissance des adresses à partir du 6 janvier 2020. Le recensement de la population débutera réellement le jeudi 16 janvier pour se terminer le 15 février 2020.

Nous vous remercions par avance de bien identifier votre boîte aux lettres.

**Merci de leur réserver un bon accueil.**



Madame Laure DECOUX



Madame Jessica LAVOLLÉE



Monsieur Kévin TOUILLIER



Monsieur Jacques LEMAITRE

## Hommage à Ali Bouthi

Épicier de notre commune pendant 20 ans, Ali BOUTHY, s'est éteint au cours du mois d'août. Nous retiendrons de lui le souvenir ému d'un homme généreux et attentionné, rendant de nombreux services à ses clients. L'épicerie d'Ali et de son épouse Najate était ainsi ouverte 7 jours sur 7 jusque tard dans la soirée. La famille avait également à cœur de participer à la vie de notre commune, Ali apportant son soutien aux associations chilleuroises ou accompagnant ses clients jusqu'à leur dernière demeure. Notre Commune présente ses plus sincères condoléances à Najate, son épouse, Loubna et Youssef, ses enfants, ainsi qu'à l'ensemble de ses proches.



### Témoignage d'un Chilleurois

Les rideaux de l'épicerie BOUTHY située sur la Place de ROMAND se sont fermés il y a quelques mois déjà. La maladie et les encouragements de son épouse à profiter de sa retraite mais aussi et surtout l'absence de plus en plus marquante des clients préférant la grande distribution ont eu raison de ce commerce de proximité.

Oubliant les services rendus 15 heures par jour, sept jours sur sept, le soir après 20 h et le dimanche après-midi sans oublier les jours fériés pendant vingt ans.

Accordant trop souvent des crédits qui restent pour bon nombre inscrits sur le cahier.

Son épouse Najate a travaillé à l'usine de plastique pour améliorer l'ordinaire, sa fille Loubna termine des études supérieures et son fils Youssef des études professionnelles.

La famille a participé et a donné aux œuvres et aux associations. Le football, le tennis, le judo, l'enseignement scolaire ont eu les BOUTHY comme membres et/ou participants.

Je n'oublie pas que ce commerçant de confession musulmane accompagnait chaque fois qu'il le pouvait ses clients à l'église de CHILLEURS aux BOIS pour les saluer une dernière fois.

L'épicier nous a quittés dans la plus grande discrétion, n'oubliez jamais cet homme d'apparence frêle, qui avait un cœur plus gros que la normale, une intelligence acquise probablement au contact de tous ses clients d'univers différents.

Il n'est plus et ne sera plus sur la place pour communiquer et partager la joie et tout simplement la gentillesse qui le caractérisait et qui était sienne.

Cet épicier c'était Ali, et c'était mon ami.

Gilles KALINOWSKI

## L'histoire de notre village

Depuis ses origines, notre village s'est construit à partir de son environnement et a été le témoin de nombreux événements, de nombreuses évolutions de société ...

Sa vie associative est riche d'un passé qui s'exprime encore aujourd'hui. Afin de conserver des « traces » de cette histoire locale et permettre d'en comprendre ses principales évolutions, un groupe s'est constitué avec pour projet l'édition d'un ouvrage consacré à notre Commune.

Si vous avez des souvenirs à nous confier (témoignages, anecdotes, tranches de vie ...), si vous avez été témoins d'événements s'étant déroulés sur notre Commune ou si vous disposez de documents relatifs à la vie locale (documents papier, photos, cartes anciennes ...), merci de prendre contact avec nous.

Vous pouvez nous joindre au 02.38.39.87.80 (André CHARRON) ou au 06.87.19.37.39 (Sébastien BOUDIN).

Afin de vous présenter notre travail et pouvoir échanger avec vous, nous vous invitons à une projection commentée le dimanche 23 février 2020 à 15 h à la salle de la Cour Gauthier.

Entrée libre et gratuite.

André CHARRON, Evelyne DENIAU, Annick LACHAUX et Sébastien BOUDIN

## Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut s'inscrire sur les listes électorales et remplir les conditions suivantes : être domicilié sur la Commune, être majeur et de nationalité française. Pour les nouveaux arrivants sur la commune, l'inscription n'est pas automatique.

Dans tous les cas, il suffit de se présenter en Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile avant le 7 février 2020 pour voter en 2020.

Pour ceux et celles qui sont déjà inscrits et si vous avez changé d'adresse au cours de l'année, vous devez venir en Mairie faire la demande de changement. Cela ne se fait pas automatiquement.



## La cérémonie du 11 novembre

s'est déroulée sous la pluie et dans le froid. Les enfants de la classe de CM2 ont lu des lettres des soldats.

Messieurs Robert LEROY et Jack GILET ont reçu un diplôme décerné par Madame Geneviève DARRIEUSSECO, la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées, pour leur fonction de porte-drapeau pendant de très nombreuses années au sein de la section des Anciens combattants.



## La cérémonie de la Saint Hubert

de l'Alouette s'est déroulée le 9 novembre.

La Chilleuroise Monique ROGER a été décorée à cette occasion pour ses 35 années d'engagement en qualité de secrétaire.



## Conférence sur Maurice Genevoix

La Société des Amis de la Forêt d'Orléans (SAFO) a organisé, avec le soutien du département du Loiret et de la Commune de CHILLEURS-AUX-BOIS, une conférence-projection consacrée à la vie et l'œuvre de Maurice GENEVOIX. Intitulée « Maurice GENEVOIX : De la Loire et de la forêt au Panthéon », cette dernière a eu lieu dimanche 27 octobre dans la Grande Halle du Château de Chamerolles et s'est vue animée par des intervenants de renom en les personnes de Julien LARERE-GENEVOIX, petit-fils de Maurice GENEVOIX, Benoît FIDELIN, journaliste et ancien directeur de la rédaction du Pèlerin, ainsi que de Jacques TASSIN, chercheur au CIRAD et co-auteur de la biographie de Maurice GENEVOIX à paraître en octobre chez Flammarion.

Si Maurice GENEVOIX est né dans la Nièvre le 29 novembre 1890, son existence est intimement liée à notre département puisque ses parents ont tenu une épicerie à CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE.



Après avoir servi durant la première guerre mondiale en qualité de sous-lieutenant du 106<sup>ème</sup> régiment d'infanterie, Maurice GENEVOIX rejoindra son cher Loiret où, tirant parti du Prix Goncourt décerné pour Raboliot (1925), il rachète en 1927 une vieille masure, « abandonnée des hommes mais peuplée d'oiseaux et de plantes qui s'y épanouissent en liberté », au bord de la Loire à SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL, au hameau des Vernelles. C'est dans cette maison, dans un bureau donnant sur la Loire, qu'il écrira la plupart de ses livres (Forêt Voisine, La Dernière Harde, Les Bestiaires ...). Elu à l'Académie Française en octobre 1946, Maurice GENEVOIX en devient secrétaire perpétuel douze ans plus tard avant de démissionner de ce poste en janvier 1974. D'aucuns verront dans cette démission, à quatre-vingt-trois ans, l'expression de son goût pour la liberté ! Maurice GENEVOIX quitte alors PARIS pour rejoindre le Loiret qu'il considère comme son « port d'attache ». Notre terroir, la forêt ou encore la Loire sont, pour lui, une véritable passion tout autant que d'inépuisables sources d'inspiration. D'ailleurs, ne se définissait-il pas lui-même comme « un romancier un peu sauvage, plus habitué aux solitudes campagnardes qu'aux fastes des solennités publiques ».

Décédé le 8 septembre 1980 d'une crise cardiaque, Maurice GENEVOIX doit entrer prochainement au Panthéon sur décision du Président de la République. C'est dans cette actualité que s'est inscrite la conférence.

## "Nk & compagnie"

La compagnie théâtrale de NANCRAÏ SUR RIMARDE donnera une représentation de la pièce "TOC TOC, comédie de Laurent BAFFIE adaptée et mise en scène par Naïma MORE KHIMA.

**Le samedi 18 avril 2020 à 20 h 30 à la salle Jeanne d'Arc.**

**Durée 1h30, ouverture des portes à 20 h 00, participation libre.**

Synopsis : 6 personnes atteintes de TOCS tous différents ont rendez-vous chez le docteur STERN, grande spécialiste de renommée mondiale. Pour toutes, c'est le rendez-vous de la dernière chance pour essayer de guérir de cette maladie qui leur pourrit la vie. A priori, tout semble les opposer, mais dans la salle d'attente, une évidence va voir le jour...

## Conseil du jeudi 12 septembre 2019

**Désignation d'un coordonnateur pour le recensement de la population 2020**

Monsieur le Maire informe le conseil que le recensement des habitants de la Commune sera effectué en 2020, du 16 janvier au 15 février. Il convient donc dès à présent de désigner un coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation, puis de la réalisation de la collecte du recensement. Le coordonnateur utilisera l'application OMER, une formation est prévue.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne Mme DENIAU Evelyne, comme coordonnatrice.

**Tarif des repas pour l'accueil de loisirs de Chilleurs aux Bois**

Monsieur le Maire informe le conseil que la Communauté de Communes du Pithiverais a demandé à la Commune de préparer les repas et les goûters pour l'accueil de loisirs, auparavant livrés par un prestataire en liaison froide. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide des tarifs suivants :

- 4,50 € le repas et goûter par enfant
- 6,00 € par adulte

**Subvention exceptionnelle Délégation des Trompes du Loiret**

Monsieur le Maire informe le Conseil d'une demande de subvention exceptionnelle déposée par la Délégation Départementale des Trompes du Loiret pour l'organisation d'un concert en l'église de CHILLEURS AUX BOIS le 25 octobre prochain.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder une subvention de 150 € à titre exceptionnel à la Délégation Départementale des Trompes du Loiret.

**Affaires diverses :**

- Les travaux de rénovation du chauffage et de l'éclairage de l'église doivent se terminer fin septembre.

- Les feux tricolores posés au carrefour de la route de Gallerand et de la Grande Rue fonctionnent depuis quelques semaines. Des ajustements et réglages ont été effectués pour fluidifier la circulation et donner satisfaction.

- M. COLMAN et M<sup>me</sup> DENIAU informent le Conseil d'une étude de mise en place d'un distributeur automatique de billets. Les travaux d'investissement s'élevaient environ à 70 000 € pour l'installation de l'équipement avec un coût

de fonctionnement mensuel de 1 800 €. Compte-tenu de l'importance des coûts d'investissement et de fonctionnement, cette proposition n'est pas retenue.

- Pour les travaux d'aménagements de liaisons piétonnes à Gallerand, le Conseil Départemental accordera à la Commune, au titre des amendes de police, une subvention de 63 526 € au lieu de 51 483 € initialement prévu, ce qui permet de bénéficier d'un taux global de 73% de subventions pour cette opération.

- Le samedi 7 septembre a eu lieu l'inauguration officielle du défibrillateur à la salle des sports Bernard THOMAS. La participation du COC s'élève à 1 000 €, dont 900 € de dons d'entreprises locales, sur un total de 1 788 € TTC. Le Conseil Municipal salue cette initiative et remercie les donateurs.

- L'appel d'offres pour le City Stade a été lancé cette semaine par le Conseil Départemental du Loiret.

- Le carnaval aura lieu le 5 avril 2020, la commission Animation est chargée de l'organisation.

- La directrice d'ANIMADO, Elodie JEANNIN, est remplacée par Cédric LASCOMBE.

## Conseil du jeudi 10 octobre 2019

**Proposition d'un tarif de l'étude surveillée pour les enfants en résidence alternée.**

Constatant qu'il est nécessaire d'adapter le tarif de l'étude surveillée aux enfants en résidence alternée, ne fréquentant l'étude qu'une semaine sur deux, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 8 voix pour, 4 abstentions et 1 voix contre, fixe un tarif forfaitaire, par période, de 30 € pour les enfants qui ne fréquentent l'étude surveillée qu'une semaine sur deux. Ce tarif ne s'appliquera que pour les enfants en situation de résidence alternée et sera facturé au parent choisissant d'inscrire son enfant à ce service lors de sa semaine de garde.

Ce tarif prendra effet au 1er janvier 2020.

**Adhésion au contrat groupe du CDG 45 pour l'assurance du personnel communal**

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret vient de souscrire un contrat d'assurance groupe, pour les agents CNRACL et/ou pour les agents IRCANTEC. Les collectivités qui le désirent peuvent adhérer à ce contrat d'assurance groupe à compter du 1er janvier 2020 et jusqu'au 31 décembre 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de demander au Centre de Gestion

de la Fonction Publique Territoriale du Loiret de souscrire pour son compte, dans le cadre de contrats communs à plusieurs collectivités, un contrat d'assurance, à compter du 1er janvier 2020 et jusqu'au 31 décembre 2023.

Le Conseil municipal prend acte que l'adhésion au contrat groupe d'assurances statutaires donne lieu à une contribution annuelle aux frais de gestion du Centre de Gestion du Loiret définie dans la convention, à savoir, assise sur la masse des rémunérations des agents assurés au taux de 0,10 %

**Acquisition d'une parcelle rue du 13 août 1944.**

Monsieur le Maire informe le Conseil d'une proposition de vente établie par M. MENARD Jean-Pierre, demeurant à CHILLEURS AUX BOIS, 5 rue des Bruyères, pour une partie de sa parcelle située au 3-5 rue du 13 août 1944, cadastrée Section AB n°188, d'une surface d'environ 300 m<sup>2</sup>.

Cette parcelle présente un intérêt majeur et pourrait être aménagée en parc de stationnement, permettant ainsi la création de places supplémentaires pour les véhicules des personnes fréquentant les commerces de la Place de Romand.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'acquérir une partie de la dite parcelle AB 188 pour une surface d'environ 300 m<sup>2</sup>, accepte l'acquisition pour un prix forfaitaire de 5 000 €, auquel il y aura lieu d'ajouter les frais de division et d'acte notarié ainsi que la mise en place d'une clôture grillagée côté Nord de la parcelle et autorise Monsieur le Maire ou un de ses adjoints, à signer tous les actes relatifs à cette transaction et notamment auprès de Maître DOUVIN, notaire à NEUVILLE AUX BOIS.

**Convention de mise à disposition gratuite avec la CCDP pour les structures Enfance-Jeunesse**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la Commune met à disposition à titre gratuit des locaux communaux au profit des structures Enfance-Jeunesse de la Communauté de Communes du Pithiverais (CCDP), telles que le Relais Assistants Maternels, la ludothèque,... Il convient de passer une convention avec la CCDP, celle existante ayant été établie à l'origine avec la CCBG.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire, ou un de ses adjoints, à signer ladite convention.

Conseil du jeudi 10 octobre 2019 (suite)

**Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des charges transférées de la Communauté de Communes du Pithiverais - Compétence : voirie d'intérêt communautaire**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes du Pithiverais (CCDP), réunie le 8 octobre 2019, actant l'harmonisation des charges transférées liées à la voirie d'intérêt communautaire à compter du 1er janvier 2020.

**Affaires diverses :**

- La Commune a obtenu la première fleur suite au passage du jury régional Villes et Villages Fleuris. Six panneaux vont être installés aux entrées de bourg (dont un offert par l'A.R.F. Centre).
- Les travaux d'aménagement paysager de l'entrée Sud doivent démarrer fin octobre.
- Un projet de plantations d'arbres en entrée Nord du bourg est approuvé, sur les mêmes dispositions qu'en entrée Sud.
- L'école maternelle a transmis un projet de classe de découverte au printemps prochain à INGRANNES. Le coût global est de 275 € par élève. 20 élèves de Grande Section seront concernés. Un accord de principe est donné sur les mêmes bases que pour les précédents séjours.
- Le recensement aura lieu en janvier 2020. 4 agents recenseurs ont été recrutés. Il y aura davantage de logements à recenser. L'objectif vise à privilégier les déclarations par internet. Deux postes informatiques seront mis à disposition du public à la Mairie pour aider les personnes recensées.
- Une nouvelle section vient de voir le jour au sein du C.O.C. : handball. 15 enfants sont déjà inscrits. Le matériel et l'éducateur sont pris en charge par la Fédération Française de handball. Une réunion aura lieu prochainement pour constituer un bureau à cette nouvelle section.
- La Commune a reçu une demande d'un chilleurois, maître d'armes, qui doit participer au championnat d'escrime artistique et scénique, pour pouvoir s'entraîner dans la salle annexe du gymnase. En remerciement, il mènera une animation sur la Commune.
- Les illuminations de Noël seront installées le 6 décembre.
- Les travaux de rénovation du chauffage et d'éclairage de l'église sont terminés.

## Remplacement du chauffage et de l'éclairage de l'église

Le chauffage de l'église Saint-Pierre a été entièrement rénové. Des lustres et panneaux rayonnants électriques ont ainsi été installés en remplacement des anciens radiants gaz devenus obsolètes.

En parallèle, un éclairage LED a été installé.

Contribuant à la mise en valeur de l'édifice, ce dernier se veut également plus économe en énergie.

Ces travaux ont été réalisés en partie grâce à des dons de l'association Paroissiale, les Amis de l'Orgue et l'association Diocésaine.



## Inauguration du défibrillateur du gymnase

Le complexe sportif est désormais équipé d'un défibrillateur automatisé externe (DAE), situé dans le hall de la salle des sports Bernard THOMAS.

Financé par des entreprises et commerces de la Commune dans le cadre d'une souscription initiée par le COC ainsi que par la Municipalité, cet équipement a été inauguré le samedi 7 septembre dernier à l'occasion du forum des associations. Le modèle retenu a été choisi pour son équipement complet et sa facilité d'utilisation. Ce défibrillateur est le second installé sur la Commune puisqu'un équipement de ce type est également en service Place de Romand.



## A.C.A.C

### Section bibliothèque

**Vous êtes assistante maternelle, parents (ou futurs parents) de jeunes enfants.**

Un vendredi par mois le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) vous accueille à la bibliothèque de CHILLEURS AUX BOIS, de 10 H à 11 H 30.

**Le thème :** découvrir le livre et éveil à la lecture.

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons, venez-nous retrouver.

Pour en savoir plus et vous inscrire, contactez Nathalie LUDOVIC au 02.38.32.76.14 - 06.71.65.14.21 - taxiram@ccdp.fr

<http://www.ccdp.fr/fr/information/7168/relais-assistantes-maternelles>.



## Amicale des Anciens

### 2019 est sur le point de s'éclipser au profit de 2020

Cette année a été riche en activités de toutes sortes, rappelez-vous :

- Les chaloupées de mars et octobre,
- Les repas toujours très appréciés au Lancelot en avril et octobre,
- Le loto nocturne et ses superbes lots en mai,
- Le buffet campagnard de juin où chacun se sert dans une joyeuse pagaille,
- Et puis cette magnifique croisière sur le Rhin qui a laissé des souvenirs inoubliables,
- L'exposition vente du 24 novembre,
- La sortie au musée de l'imprimerie et le cochon grillé « au Ranch » en novembre,
- Et les cours d'art floral : Aurélien nous fait voyager dans son univers, il nous fait partager son amour pour les fleurs et les plantes et sous nos mains débutantes de belles créations fleurissent.

Ces cours ne sont pas réservés qu'aux membres de l'Amicale. Ils sont ouverts à toutes et à tous quel que soit l'âge, 2 à 3 cours par an, le jeudi à 14 H à la salle de l'Amitié.

Prochain cours, le 12 décembre 2019. Vous pouvez vous inscrire auprès de la présidente (voir n° de téléphone en fin d'article).



**Bonnes fêtes de fin d'année, espérant que 2020 soit agréable à tous.**

**De la part de tous les membres du bureau**

**Mais il reste une belle manifestation pour saluer le départ de 2019 :**

### JEUDI 19 DECEMBRE

Le traditionnel **GOUTER DE NOEL** vous attendra à 14 H 30, Salle Jeanne d'Arc.



Un loto gratuit vous permettra de gagner de très beaux lots en rapport avec cette période de fêtes en attendant ce goûter toujours copieux et apprécié.

Tous les adhérents et les personnes désireuses de se joindre à nous en 2020 seront accueillis avec grand plaisir.

### Et HOP....PASSONS DEBUT



### JEUDI 16 JANVIER

**L'ASSEMBLEE GENERALE** à 15 H, Salle Jeanne d'Arc, débutera cette nouvelle année.

Les galettes y seront partagées, sèches ou frangipane, les rois et reines seront couronnés.

Suite à la démission de notre trésorière et de notre secrétaire, l'Amicale recherche des volontaires motivés, femmes, hommes, qu'importe. Leur présence sera fort appréciée au sein du conseil d'administration.

Faute de bénévoles, nos activités vont se réduire comme une peau de chagrin et ce serait dommage pour nos adhérents qui attendent avec impatience les activités.

Tél de Micheline, Présidente : 02 38 39 89 66.

### JEUDI 9 AVRIL

**1<sup>er</sup> REPAS PRINTANIER** au Lancelot



## Anim'Ado

### Du nouveau à ANIM'ADO !

Depuis la rentrée de septembre Cédric LASCOMBE (directeur) et Claire FRISCHETEAU (animatrice) accueillent les jeunes de 11 à 17 ans du territoire de la Communauté de Communes Du Pithiverais (CCDP) à la maison des jeunes de CHILLEURS AUX BOIS.

Le programme proposé par l'équipe d'animation durant les vacances d'automne a attiré une vingtaine de jeunes âgés de 11 à 15 ans. Les activités avaient pour objectif de favoriser les échanges (journée multi-sports, grands jeux à Bellecour), d'initier des projets de jeunes (pâtisserie, concours de cabanes, soirée Halloween, jeux sportifs...) et de valoriser les ressources locales (visite du jardin extraordinaire de PITHIVIERS-LE-VIEIL, animations avec Ludo Roule et le Point Information Jeunesse...).

Les mercredis et samedis entre chaque période de vacances, des animations sont organisées en lien avec l'actualité locale, nationale et les demandes des jeunes.

Toutes les informations sont disponibles sur le site de la ville et celui de la CCDP ou sur la page Facebook ANIMADO.

Contact : Cédric LASCOMBE 06 74 88 39 91 ou cedric.lascombe@ccdp.fr



## La Forestière

L'Assemblée générale de la FORESTIERE s'est déroulée le lundi 4 novembre 2019 à 20 H 30. Messieurs Gérard LEGRAND, Maire, et Jean-Claude BOUDIN, Bernard TARRON et Sébastien BOUDIN, élus, étaient présents.

Le conseiller et bénévole Philippe THAUREAUX ainsi que Jean Paul FORTIER également bénévoles, 10 sonneurs dont le Président Mickael DELARUE, conseiller municipal, le bureau Alexandre DUDEMAINE, trésorier, Patrice GILET et Gilles KALINOWSKI ont participé au bon déroulement de cette Assemblée Générale.

Le rapport moral du Président, indiquait que le pari fixé en 2018 est réussi, en rappelant toutefois que la location de la salle aboutissait en acceptant quatre règles essentielles, un inventaire, un contrat signé en deux exemplaires, un chèque de caution et OBLIGATOIREMENT une Responsabilité Civile sans oublier le chèque de règlement de la location.

La Forestière se sécurise avec une pose de grillage et portail pour protéger l'accès à l'axe routier. Deux éclairages aériens vont permettre une très bonne visibilité du terrain et au parking de nuit.

Une soirée moules - frites, une soirée Années 80, une randonnée et un nouveau concours de pétanque sont à l'étude pour la saison 2020.

La parole a été donnée à Alexandre DUDEMAINE pour le rapport financier.

Monsieur le Maire a clôturé l'Assemblée Générale en remerciant les protagonistes (bureau, sonneurs et bénévoles) qui redonnent une seconde vie à l'association. La réunion s'est achevée à 22 H avec un partage du gâteau et boissons consommées avec modération.

## C.O.C Basket

Le Basket Santé, c'est aussi vivre le Basket autrement

- Le basket Santé est une pratique où l'on est à la recherche de Bien-être et non à la recherche de performance.

Le Basket Santé, ce n'est pas : du Basket Loisirs, du Sport Adapté, du Handisport, du Basket en compétition ...

### 1 - Pour qui ?

Tous les publics :

- Anciens pratiquants, novices,
- Actifs, sédentaires ou inactifs,
- Publics à besoins spécifiques : porteurs d'une ou plusieurs pathologies non transmissibles, pratiquants nécessitant une attention particulière.

Le Basket Santé est une pratique mixte et intergénérationnelle (jeunes, adultes, seniors, femmes, hommes ...).

### 2- Pourquoi ?

Débuter, maintenir ou reprendre une activité physique collective, attractive et ludique, de manière sécurisée, adaptée et individualisée, sans compétition.

### 3 - objectifs adaptés à la diversité des pratiquants :

- Préventif,
- Curatif,
- Accompagnement,

Pour le maintien ou l'amélioration des capacités, dans une logique de santé physique, mentale, sociale, d'hygiène de vie et de prévention par le sport.

Si vous êtes intéressés par ce projet, n'hésitez pas à vous faire connaître rapidement.

**Par mail :**

coc.chilleursauxbois45@gmail.com

**ET/OU pour toutes questions**

Séance d'essai en Janvier

**Après de L'Éducateur :**

Tel 06 24 05 81 96

Mail : thibault.caque@yahoo.fr

## C.O.C Eveil

Les cours d'éveil ont repris avec Angélique. Cette activité est réservée aux enfants de 3 à 6 ans et leur permet de prendre conscience de leurs possibilités corporelles, artistiques, affectives, sociales et de s'exprimer avec beaucoup de plaisir.

Il est toujours temps de faire découvrir cette activité à vos enfants. Les cours se déroulent au gymnase Bernard THOMAS de CHILLEURS AUX BOIS les lundis de 17 H 30 à 18 H 15 pour les enfants de petite et moyenne section et de 18 H 15 à 19 H pour les enfants de grande section.

La fête départementale de l'éveil se déroulera le dimanche 17 mai 2020 à CHILLEURS AUX BOIS.

Pour tous renseignements, veuillez prendre contact avec Anne GEORGEL au 06 77 91 60 14.



## C.O.C Foot

### SPECIAL FOOT Saison 2019-2020 Le Sport c'est aussi cela.

La saison 2019/2020 restera une année marquante pour le COC FOOT

De nombreux partenaires ont contribué à la vie de notre club, sous différentes formes.



Le dimanche 29 septembre la catégorie Séniors s'est vu remettre une nouvelle tenue maillots/shorts.

Par M. et M<sup>me</sup> SEIGNEURIN dirigeant du garage PEUGEOT.

Le nouveau maillot a porté chance à l'équipe qui gagne son match en coupe 3 buts à 1 contre SERMAISES.



Notre équipe U12 a reçu de MCJ (SARL) Loury un équipement complet en début de saison, comme c'est le cas depuis de nombreuses années.



Chaque joueur de l'équipe U13 à s'est vu remettre un survêtement au couleur du Club sponsorisé par :

MTCB, 51 Grande Rue à CHILLEURS AUX BOIS dirigé par Cédric SOWTYS.

### A titre exceptionnel

Suite à la présentation d'un dossier complexe et fastidieux nous avons eu la chance d'obtenir la somme de 1 500 € d'un fond appelé FDVA (ancienne réserve parlementaire) pour l'achat du matériel suivant



Dans le cadre de la seconde étoile la FFF a décidé d'octroyer une dotation particulière à certains Clubs.

Nous sommes bénéficiaires de cette opération et à ce titre, nous avons reçu 16 survêtements pour nos U11.



Chaque joueuse de l'équipe Féminine a reçu un K-way sponsorisé par SUPER U NEUVILLE AUX BOIS.



Depuis de nombreuses années, le club souhaitait équiper ses dirigeants au couleur du club.

Nous avons pu concrétiser ce projet grâce à deux entreprises du secteur.

Parkas sponsorisés par la SICAP et Survêtements sponsorisés par SUPER U NEUVILLE AUX BOIS.

### FOOT EN CHIFFRES

Mentions spéciales à nos dirigeants et parents bénévoles

Au-delà de la participation cette année de nombreux sponsors, il ne faut pas oublier le travail effectué par tous les bénévoles pour le bon fonctionnement du club.

Ce qui représente toutes catégories confondues

**612 heures d'entraînements**  
**216 heures de Matches**  
**4 076 km de déplacements**  
**232 heures de préparations**  
**53 heures de réunions**

Valorisation de l'aide des Parents

COC FOOT	Aide Entraînement Heures	Heures Matches	KM
Parents	70	70	1 000

Nous ne pouvons que tous vous remercier pour le travail effectué dans l'ombre et en total bénévolat.

Merci à tous pour votre engagement vis-à-vis du club, sans vous rien ne serait possible.

### FOOT EN MARCHANT

Le 1<sup>er</sup> challenge : ne pas courir

Vous êtes ancien joueur, vous avez envie de bouger, de partager une activité entre amis, en famille, de vous détendre ....

Nous vous proposons de découvrir une nouvelle palette d'activité accessible à tous.

Foot en marchant a été inventé pour permettre la pratique du sport et maintenir les relations sociales.

Si vous êtes intéressé, veuillez prendre contact avec Chantal NEROT : 06.03.44.06.44



***Vous nous avez accompagné cette année pour la mise en place de nos projets et pour certains d'entre vous spontanément.***

***Sachez que par ce geste, le nom de vos entreprises rayonnera sur tous les terrains du Loiret, lors de nos nombreux déplacements.***

***Les joueurs du club, les dirigeants, les membres du bureau sommes extrêmement reconnaissants pour votre investissement et votre soutien au club.***

***Le COC foot remercie tous ces partenaires pour leur contribution à la vie de notre club.***



## C.O.C Gymnastique Volontaire

Nous vous proposons 3 cours différents :

Gym douce pour seniors, le mercredi matin de 9 H 30 à 10 H 30 avec un nouvel animateur, DIDIER

Gym adultes le jeudi soir, avec également un nouvel animateur, ROMAIN.

Vous pouvez nous rejoindre et vous inscrire aux cours suivants :

- de 18 H 15 à 19 H 15 cours de Pilates
- de 19 H 15 à 20 H 15 gym tonique avec échauffements, renforcement musculaire, étirements.

Les cours ont lieu à la Cour Gauthier, route de Gallerand à CHILLEURS AUX BOIS.

Hommes, femmes, vous pouvez nous rejoindre, inscription possible en cours d'année.

Pour tout renseignement, appeler le 06-36-69-52-89

## C.O.C Handbal

Le Club Omnisports de CHILLEURS AUX BOIS compte désormais une nouvelle section :

### Le handball

Depuis Septembre, un éducateur diplômé d'état anime la séance tous les jeudis de 17 à 18 heures au gymnase pour les jeunes de 6 à 10 Ans

La section a été officiellement créée en AG constitutive le jeudi 14 novembre 2019

La section compte à ce jour 12 licenciés réguliers.

Pour tous renseignements Hubert-Felix RAVIER : 06.63.56.33.49

Le bureau est désormais constitué ainsi :

- Présidente : Anne GEORGEL
- Secrétaire : Sandrine LOISEAU
- Trésorier : Arnaud DUBUS

## Familles rurales



Les activités sur LOURY sont toujours aussi nombreuses et pourraient se reporter au Chilleurs info de novembre 2018. Quant aux dates, vous les trouverez sur le calendrier des manifestations. Gisèle et moi avons participé au vide grenier et au marché aux vêtements. Coté buvette : une seule constatation, il y a eu du monde et ça marche. A noter.

Premièrement à CHILLEURS, à la salle du Relais, il y aura 2 ateliers – oxygène le 23 novembre sur les produits d'entretien à réaliser soi-même et le 1er février sur les huiles alimentaires. Deuxièmement, ne pas oublier qu'il existe une permanence consommation et conseil d'aide à la résolution des litiges ainsi que la possibilité de location de matériel (avec adhésion).

Activités à CHILLEURS :

Nous n'arrêtons pas nos créations en cartonnage, ponctuées de quelques séances de cuisine.

En cartonnage, chacune vit sa vie (ou presque). En ce moment, la confection, c'est une boîte pour ranger les photographies. Au milieu de ces cartons, nous avons cuisiné une moussaka et bientôt nous préparerons un Pithiviers fondant.

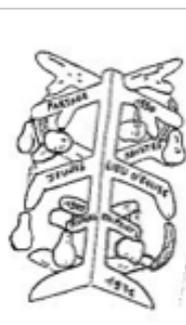
Bref, nous existons toujours les mardis après-midi de 14 H à 17 H et nous attendons de nouvelles recrues, même si l'année est commencée.

Veillez noter dans vos agendas 2020 les manifestations de l'association qui se dérouleront sur la Commune de LOURY :

L'assemblée générale le 24 janvier, le carnaval le 8 mars, le marché aux vêtements le 29 mars, l'atelier oxygène « Tous au jardin » le 25 avril, le vide grenier le 13 septembre, la visite de l'huilerie LALUQUE le 3 octobre et le marché aux vêtements le 18 octobre.

Colette HERGIBO

## le Relais



L'association le Relais à CHILLEURS (dont tous les Chilleurois connaissent l'existence) a été créée il y a plus de 30 ans. Un groupe d'amis, vivant en milieu rural, a ressenti le besoin d'un lieu d'accueil, d'écoute, de partage où l'on puisse vivre la Foi et l'approfondir en débattant de tous les

sujets (y compris ceux qui gênaient...place des divorcés, des femmes, des prêtres qui se mariaient sans perdre le Foi, etc...) grâce au Père RIOBE, ce « Lieu d'église rural » a vu le jour.

Actuellement nous sommes accompagnés par le Père Giuseppe DELL'ORTO.

Différents ateliers fonctionnent : l'atelier – bible avec Sœur Françoise LESARNE. Nous étudierons « La sagesse » dans la bible les 21 novembre, 19 décembre, 23 janvier, 5 mars et 9 avril 2020 de 18 H à 20 H. L'équipe recherche, celle des pionniers du Relais se rencontrera les 3 mars et 9 juin 2020.

Ce lieu est ouvert les 2ème samedi de chaque mois (hors vacances scolaires) le matin. L'atelier « on mange quoi ? » cuisine des préparations choisies en fonction des demandes.

Après quoi, nous sommes bien forcés de déguster et faire des comparaisons critiques. A 14 H 30, l'atelier « Et si on partageait ? » permet au début de partager joies et soucis de chacun. Puis vient le temps des discussions et échanges en fonction de l'actualité ou autres. Ce 9 novembre, nous avons abordé le thème : obéir et désobéir.

N'oublions pas les temps forts avec le repas partagé et la célébration de Noël qui aura lieu le 14 décembre 2019.

Voilà ce que nous vivons. Nous sommes prêts à vous accueillir.

Isabelle et Colette

## A.C.A.C : Les amis des roses



Plusieurs animations étaient au programme des Amis des Roses de CHILLEURS AUX BOIS en cette rentrée :

Randonnée en forêt au départ de « la Cour » un dimanche pluvieux de septembre, avec le sourire, le mauvais temps n'étant pas venu à bout de notre bonne humeur.

Puis, visite de l'Arboretum des Grandes Bruyères à INGRANNES, où nous avons admiré les belles couleurs d'automne et profité des explications de Nicolas PERRETTE, ancien responsable des collections à l'Arboretum des Barres.

Enfin, samedi 26 octobre, nous avons planté quelques 500 bulbes et une centaine de vivaces dans les massifs nouvellement créés, rue des Déportés, rue du Libera et derrière

la Poste lors d'une matinée de plantation citoyenne. Tout cela s'est terminé par un bon repas à la Tête de Veau. Certaines d'entre nous sont même revenues, route de Neuville, le samedi suivant pour planter un tout dernier massif.

Au printemps, notre village scintillera de mille fleurs !

A venir : atelier étiquetage, plantation et taille de rosiers.

Ça vous intéresse ? Venez nous rejoindre !

Pour nous contacter :  
amis.des.roses45170@gmail.com



Amis des Roses de Chilleurs aux Bois  
(@amisdesrosesdechilleursauxbois)



## Team'Mouv



Cette année, la Team'Mouv a une fois de plus animé notre commune.

En mai dernier, nous avons organisé notre deuxième vide grenier, l'association «Les Amis des Roses » s'est joint à nous pour organiser cette magnifique journée. Malgré les caprices de la météo, environ 80 exposants étaient présents.

Le 15 juin dernier, nous avons voulu innover en proposant un loto nocturne de plein air dans les jardins de la cour Gauthier. Celui-ci s'est déroulé dans les meilleures conditions possibles et fut une belle réussite. En effet, la convivialité et le beau temps étaient au rendez-vous. Lors de cette soirée, des entrées à Disneyland, au zoo de Beauval et à Nigloland

étaient à gagner, ce qui a ravi le public. Je remercie chaleureusement notre boulangerie-pâtisserie DAUDIER et notre fleuriste, Aurélien, pour leur générosité.

Pour 2020, la Team'Mouv repart avec de nouveaux projets comme une bourse aux jouets ou encore une soirée Paëlla. Le vide grenier et le loto en plein air feront aussi partie de notre calendrier.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres de la Team'Mouv pour leur travail et le temps qu'ils consacrent à notre junior association, merci également à Elodie qui continue de nous accompagner et de nous soutenir.

Je tiens tout particulièrement à remercier la Mairie et ses services techniques et administratifs sur lesquels nous pouvons toujours compter à chacun de nos événements.

Les membres de la Team'Mouv se joignent à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Merci à vous tous de répondre présents à chacune de nos manifestations.

Dylan LOISEAU, membre de la Team'Mouv

## Association paroissiale

Le loto, organisé le dimanche 20 octobre à la salle Jeanne d'Arc, a rencontré un vif succès avec une salle comble pour l'occasion. De beaux lots ont été gagnés à cette occasion (vélo, téléviseur, bons d'achat, deux places avec transport en autocar pour assister au spectacle des Bodin's, montre connectée, outillage, machine à bière ...).

Nous remercions l'ensemble des personnes ayant contribué à cette belle réussite,

notamment les entreprises et commerçants ayant offert des lots.

Vous pouvez d'ores et déjà noter la date de la prochaine édition qui se tiendra dimanche 18 octobre 2020. L'assemblée générale, à laquelle vous êtes tous invités, se tiendra le dimanche 2 février 2020 à 15 h à la salle Jeanne d'Arc. Cette dernière sera suivie du partage de la galette.



## Calendrier des manifestations 2020

DATES	ASSOCIATIONS	MANIFESTATIONS	LIEUX
11/01/20	Les Anciens combattants	Assemblée générale	Salle de la Cour Gauthier
16/01/20	L'Amicale des Anciens	Assemblée générale	Salle Jeanne d'Arc
18/01/20	Club informatique	Assemblée générale	Salle de l'Amitié
01/02/20	Familles rurales LOURY CHILLEURS	Atelier "huiles alimentaires"	Salle du Relais
02/02/20	L'Association Paroissiale	Assemblée générale	Salle Jeanne d'Arc
07/02/20	Société de musique l'Avenir	Assemblée générale	Salle de la Cour Gauthier
23/02/20	Habitants de la commune	Projection commentée sur l'histoire de Chilleurs	Salle de la Cour Gauthier
04/04/20	Société de musique l'Avenir	Ouverture de la pêche	Etang de La Rouche
05/04/20	Mairie	Carnaval	Parc de la Cour Gauthier
13/04/20	Mairie	Chasse aux œufs	Parc de la Cour Gauthier
18/04/20	Troupe NK COMPAGNIE	Représentation théâtrale	Salle Jeanne d'Arc
28/04/20	Mairie	Cérémonie journée des déportés	Cimetière
08/05/20	Mairie	Cérémonie fête de l'Armistice 1945	Cimetière
17/05/20	COC Eveil	Fête départementale de l'éveil	Salle des Sports Bernard THOMAS
17/06/20	ACAC Bibliothèque	Assemblée générale	Salle de la Cour Gauthier
18/06/20	Mairie	Cérémonie Appel du Général de GAULLE	Cimetière
20/06/20	Club informatique	Assemblée générale	Salle de l'Amitié
21/06/20	Coc Danse	Gala de Danse	Salle des fêtes de DADONVILLE
27/06/20	Comité des fêtes	fête patronale	La Rouche
28/06/20	Comité des fêtes	Vide grenier	La Rouche
13/07/20	Mairie	Repas champêtre, feu d'artifice et bal	Parc de la Cour Gauthier
14/07/20	Mairie	Goûter républicain	Parc de la Cour Gauthier
13/08/20	Mairie	Cérémonie en mémoire des fusillés du Maquis	Stèle aux chataigniers GALLERAND
05/09/20	Mairie	Forum des Associations	Salle des Sports Bernard THOMAS
18/10/20	L'Association Paroissiale	Loto	Salle Jeanne d'Arc
31/10/20	Société de musique l'Avenir	Fermeture de la pêche	Etang de La Rouche
11/11/20	Mairie	Cérémonie Armistice 1918	Cimetière
29/11/20	Société de musique l'Avenir	Sainte Cécile	Place de Romand
05/12/20	Mairie	Cérémonie en mémoire des morts en Afrique du Nord	Cimetière

**Monsieur le Maire, le conseil municipal et l'ensemble du personnel communal  
vous souhaitent de**

# Bonnes fêtes de fin d'année

